

Pourquoi le CSE a décidé de rendre un avis négatif sur le projet de réorganisation de l'entreprise conduisant à la mise en œuvre d'un PSE validé par la DRIEETS.

Ce projet de réorganisation n'est que la énième conséquence des choix stratégiques du Groupe imposée à HBCE.

Le Groupe décide de nouveau qu'HBCE doit arrêter des activités (ECM et M&A) pourtant indispensables pour pouvoir se présenter comme une vraie BFI, réduire la couverture du territoire déjà bien amoindrie, rejeter des clients, externaliser des activités en GSC, supprimer des postes de salariés à qui il avait été promis qu'ils seraient reclassés en interne...

Après des plans de départ à répétition depuis 2020, des cessions successives (l'ensemble du réseau, S2E, H2E, HAV, etc.), des transferts d'activité (l'infrastructure informatique), des externalisations, etc. C'est encore un nouveau dépeçage de l'entreprise qui est présenté au CSE.

Le motif économique et financier mis en avant par la direction n'apparaît en réalité que comme une juxtaposition d'arguments visant présenter une situation dégradée afin de justifier ce plan.

HBCE a affiché en 2023 et 2024 les deux meilleurs niveaux résultats net avant impôt de toute son histoire, son coefficient d'exploitation consolidé est comparable à celui des plus grands groupes bancaires français avec une rentabilité managed qui atteint 15%.

Rien dans ce projet n'a convaincu, ni son motif, ni ses objectifs ni l'organisation cible.

Le CSE n'est pas confiant dans l'avenir et nous ne croyons pas qu'HBCE pourra faire plus avec moins de moyens. En effet, concernant les transferts supplémentaires vers les GSC, il existe de nombreux risques opérationnels et psycho-sociaux notamment pour les équipes HBCE qui pallient le manque de qualité de certains GCS. Le départ de sachants et de la majorité des équipes de production ne pourra qu'amplifier ce phénomène.

La création d'une Direction CIB, pourrait générer des tensions entre GB et CMB, ces derniers étant mis en difficulté par l'amputation d'une partie de leur clientèle, jugée non stratégique par la direction. De plus les exits prévus génèreront une charge de travail additionnelle non évaluée qui, en dépit des promesses de simplification des processus, ne pourra être absorbée avec une réduction de près de 20% des effectifs du périmètre. La Direction n'a pas tenu ses engagements vis-à-vis des salariés anciennement détachés au sein de S2E/HEE ou affectés à la gestion du portefeuille de prêts immobiliers. L'annonce de l'arrêt des activités ECM, M&A et Research ainsi que la gestion RH s'en est suivie a été déplorable. Aujourd'hui la question se pose de l'assistance sur ces activités les autres Directions de HBCE France, ainsi que les autres zones géographiques.

Quant à l'évaluation de la charge de travail la Direction est partie d'une hypothèse qui aura des conséquences délétères sur l'organisation future et seules les unités de travail impactées par des suppressions ou des transferts de postes ont été étudiées, alors que ce PSE expose l'ensemble de l'entreprise à des risques psychosociaux.

Néanmoins, les négociations ont abouti à la signature d'un accord unanime qui permettra des mesures d'accompagnement améliorées afin de soutenir les salariés « volontaires » et contraints ; par ailleurs vos élus SNB resteront attentifs à la situation de ceux maintenus dans l'emploi.